

530 Titre clé

Définition

Cette zone contient le titre clé, titre unique attribué aux ressources continues par le Réseau de l'ISSN.

Occurrence

Facultative.

Répétable. Logiquement, il ne doit y avoir qu'un seul titre clé par notice. Cependant, du fait de différences de pratique entre l'agence de catalogage et le Réseau de l'ISSN, il est possible de rencontrer une notice de ressource continue avec deux titres clés (ou plus).

Indicateurs

Indicateur 1	Titre propre Cet indicateur précise si le titre clé tel qu'il apparaît à l'impression est identique ou non au titre propre qui figure dans la zone 200 \$a. Ainsi, il est improbable qu'une zone de titre clé ayant une sous-zone \$b puisse avoir la valeur 0 pour l'indicateur 1 (EX 2, 3, 4)
	0 Le titre clé est identique au titre propre
	1 Le titre clé diffère du titre propre
Indicateur 2	Blanc Non défini

Sous-zone(s)

\$a	Titre clé Titre clé, à l'exclusion de tout qualificatif. Obligatoire. Non répétable.
\$b	Qualificatif Tout qualificatif compris dans le titre clé afin de le distinguer d'autres ressources continues portant le même titre (EX 2, 4). Selon les règles de l'ISSN, le qualificatif est mis entre parenthèses. Facultative. Non répétable.
\$j	Volumes ou dates associé(e)s au titre clé Cette sous-zone est utilisée quand plusieurs titres clés ont été attribués à différentes périodes de la vie d'une ressource continue (périodes identifiées par des numéros de volume ou des dates). Ces données distinguent les périodes auxquelles s'applique le titre clé présent dans la sous-zone \$a. Facultative. Non répétable.
\$v	Numérotation du volume Partie de la ressource (volume, fascicule, voire pages) associée à un autre ressource. Cette sous-zone n'est utilisée que si la zone 530 est imbriquée dans une zone de lien 4XX. Elle définit la partie de la ressource liée sur laquelle porte la relation désignée par l'étiquette 4XX. Facultative. Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Les données des sous-zones \$a et \$b sont entrées selon les recommandations de l'*ISSN Manual*¹. Le titre clé est établi par le centre ISSN responsable de l'enregistrement de la ressource continue ; il est dérivé du titre propre². Le titre clé peut être identique au titre propre, ou, pour le rendre unique, peut être construit en ajoutant au titre propre un ou plusieurs qualificatifs comme le nom de la collectivité éditrice, le lieu de publication, la mention d'édition, etc. Les titres clés ne peuvent être établis que par un centre ISSN. Les agences de catalogage ne doivent utiliser que le titre clé figurant sur la ressource ou qui ait été vérifié auprès d'un centre ISSN³. Par définition, tout autre titre n'est pas un titre clé.

Pour plus d'information sur les titres clés, consulter un centre du Réseau de l'ISSN.

Zone(s) connexe(s)

- 011 ISSN
Selon les règles de l'ISSN, le titre clé est lié indissolublement à son ISSN et tous deux, quand ils sont disponibles, doivent figurer dans la notice.
- 200 Titre et mention de responsabilité
La zone 200 contient le titre propre. S'il n'y a pas de titre clé, le titre propre ne doit être entré qu'en zone 200.

Exemple(s)⁴

Exemples propres à l'édition française : EX 5 ▲ et suivants.

Les exemples qui suivent présentent des titres clés en zone 530 suivis de leur forme pour l'affichage. Dans les exemples 2, 3 et 4, le premier indicateur a la valeur 1 car le titre clé diffère du titre propre.

- EX 1 ■ 530 0# \$aScientific American
Scientific American
- EX 2 ■ 530 1# \$a≠NSB≠La ≠NSE≠Ciencia y la técnica\$b(Barcelona. 1936)
La Ciencia y la técnica (Barcelona. 1936). Ce titre est classé à « Ciencia y la técnica... ».
- EX 3 ■ 530 1# \$aAnnual activities report\$b(Institute for National Measurement Standards)
Annual activities report (Institute for National Measurement Standards)
- EX 4 ■ 530 1# \$aBulletin\$b(Canadian Mediterranean Institute. 1983)

¹ NdT : pour la traduction française, voir : *Manuel de l'ISSN : partie Catalogage, 2009*

<http://www.issn.org/1-22676-Manuel-ISSN.php>

² NdT : dans la 3e édition d'*UNIMARC Manual: bibliographic format* (K. G. Saur, 2008) la mention : « The key title [...] is derived from the title information appearing in the publication at the time of registration. » doit être précisée par le § 4.1 de l'*ISSN Manual* qui indique : « To construct the key title, first the title proper is identified, according to the rules on title proper » <http://www.issn.org/2-23364-ISSN-Manual.php>

³ NdT : ou dans la bibliographie nationale du pays.

⁴ NdT : les exemples provenant de catalogues anglo-saxons contiennent la ponctuation prescrite, qui a été saisie et non pas générée par programme comme le veut l'usage français.

Bulletin (Canadian Mediterranean Institute. 1983)

- EX 5 ▲ 530 1# \$aAnalyses et recherche\$bÉd. Han
Analyses et recherche (Éd. Han)
- EX 6 ▲ 530 1# \$aSens\$bParis
Sens (Paris)
- EX 7 ▲ 530 1# \$a≠NSB≠Le ≠NSE≠Journal du Canton vert\$b2010
Le Journal du Canton vert (2010). Cette publication gratuite, résulte de la fusion, à partir de 2010, de deux autres publications. Elle porte l'ISSN 2109-019X. La date de début est utilisée comme qualificatif pour distinguer cette ressource d'une autre ressource portant le même titre, *Le Journal du Canton vert*, associé à l'ISSN 0183-2565.
- EX 8 ▲ 530 1# \$aJournal d'information\$bParc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
Journal d'information (Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin). Lorsque le titre propre est générique, la collectivité éditrice est utilisée en qualificatif pour rendre le titre clé unique.
- EX 9 ▲ 530 1# \$aJournal africain du cancer (En ligne)
Journal africain du cancer (En ligne). Ce titre, qui porte l'ISSN 1965-0825 est une édition sur un autre support de *Journal africain du cancer* dont le titre clé, identique au titre propre, est associé à l'ISSN 1965-0817.